

NOTE GENERALE CONCERNANT LA PRODUCTION ET LA DISTRIBUTION D'EAU POTABLE

1 – La ressource et la Production

En 2000, la commune de Saramon a adhéré au « Syndicat des Eaux de la Barousse, du Comminges et de la Save » et de ce fait, transféré la compétence « eau potable »

Le syndicat, fort de 258 communes sur trois départements, Haute-Garonne, Hautes-Pyrénées, Gers, exploite un réseau de sources et de puisages souterrains situé en vallée de Barousse.

Les deux principes mis en œuvre par le syndicat pour alimenter un si vaste espace sont :

- Rechercher un maximum d'alimentation gravitaire évitant des pompages onéreux,
- Ne pas multiplier le nombre de points d'eau pour mieux en contrôler la qualité.

2 – La distribution d'eau

Afin d'assurer la partie exploitation de ses services d'eau, le syndicat a créé deux structures :

En 1991, la société d'économie Mixte Pyrénées Services Publics en charge du service de l'eau potable pour les communes des départements de la Haute Garonne et des Hautes Pyrénées.

En 2010, la Société Publique Locale Eaux Barousse Comminges Save en charge du service de l'eau potable pour les autres communes dont Saramon.

La commune de Saramon est alimentée par trois réseaux distincts :

- Un réseau venant d'un château d'eau situé sur la commune de Saint-Soulan
- Un réseau venant d'un château d'eau situé sur la commune de Faget-Abbatial
- Un réseau venant d'un château d'eau situé sur la commune de Saramon au lieu dit « La Fourcade »

Les réseaux sont suffisamment dimensionnés pour les consommations actuelles. Pour les futurs besoins, le syndicat étudie les possibilités de renforcement sur plusieurs secteurs. Vu la taille et les capacités du syndicat, il ne fait pas de doute que les réseaux pourront suivre les éventuelles demandes d'augmentations de capacité.

Pour tous renseignements complémentaires

**Syndicat des Eaux
Barousse Comminges Save
B.P 204
31806 SAINT GAUDENS CEDEX
05.62.00.80.60**